

RAPPORT ANNUEL 2005



Annexe au Pacioli 209 du 15-28/05/2006 - p. 309339





TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	3
Organigramme	4
Réalisations au plan législatif	5
Implication dans les dossiers de fond	5
Dialogue avec l'enseignement	6
Participation aux événements et salons	6
Bulletin d'information PACIOLI	8
Publications IPCF	8
www.ipcf.be	9
Relations presse	9
Inscriptions au tableau	10
Honorariat	12
La profession en chiffres	12
Travaux des organes de l'IPCF	13
Comptes annuels 2005 de l'IPCF	14



AVANT-PROPOS

Le comptable (-fiscaliste) agréé est un professionnel bien installé dans le paysage économique belge. Mais il n'en oublie pas pour autant d'aller de l'avant !

A l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés, nous mettons un point d'honneur à favoriser cette dynamique positive. Jour après jour, nous suivons de près l'actualité socio-économique et prenons part aux dossiers importants relatifs à la profession. Par volonté de transparence, nous vous adresserons désormais chaque année un rapport annuel de nos activités. Cette initiative, nous l'espérons, vous permettra de mieux comprendre l'engagement quotidien et le rôle de l'IPCF.

Dans les pages que vous vous apprêtez à parcourir, nous reviendrons sur les dossiers clés et les faits saillants de 2005. Il nous semble important de vous les rappeler dans ce rapport annuel. Parmi les enjeux majeurs de l'année, citons tout d'abord la signature le 15 juillet 2005, à l'initiative du Secrétaire d'Etat M. Hervé Jamar, d'un protocole de concertation entre les professions du chiffre et l'administra-

tion fiscale concernant la lutte contre la fraude fiscale et la modernisation des finances.

Dans un autre registre, l'année 2005 a vu la publication au Moniteur belge de l'arrêté royal du 15 février 2005 relatif à l'exercice de la profession de comptable agréé et de comptable-fiscaliste agréé dans le cadre d'une personne morale. Une satisfaction pour l'IPCF qui restait dans l'attente d'une reconnaissance spécifique des personnes morales par voie d'arrêté royal, comme prévu par l'article 47 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Au cours de l'année écoulée, l'IPCF s'est également montré très présent dans les discussions et les travaux de réflexion liés à la simplification administrative, la problématique des faux indépendants, la déontologie, la transmission des entreprises ou encore les délais en matière de dépôt des comptes annuels et des déclarations fiscales. Notre engagement s'est traduit par la rédaction de notes, de nombreuses interventions auprès des autorités compétentes, la participation à un grand nombre de groupes

de travail et l'organisation de journées d'étude.

Autres initiatives importantes, la création du projet « Dialogue avec l'Enseignement » et la relance du service « Assistance au comptable en difficulté ».

Comme vous vous en doutez, l'année 2005 a également été marquée par le lancement des discussions concernant la fusion de notre Institut avec l'Institut des Experts-comptables et des Conseils fiscaux.

Notre implication au niveau des différents dossiers cités ci-dessus se poursuivra bien sûr en 2006. Avec enthousiasme et engagement, nous veillerons, avec l'ensemble des représentants de l'Institut, à cerner et à aborder les enjeux majeurs liés à la profession qui se présenteront dans les semaines, mois et années à venir.

Marcel-Jean PAQUET
Président

José PATTYN
Vice-Président



LE CONSEIL NATIONAL

MEMBRES FRANCOPHONES

Eric VANROSSOMME
Chantal JADOT
Fabienne COUSIN
Marcel-Jean PAQUET
Véronique GODDEERIS
Marie-Béatrice HERNOULD
Michel PHILIPPART
Maria PLOUMEN
Eric ARPIGNY

MEMBRES NÉERLANDOPHONES

Joseph PATTYN
Godelieve HEYNEMAN
John VANNESTE
Patrick DELEU
Frans DONCKELS
Xavier SCHRAEPEN
Veerle SLEEUWAGEN
Hendrik HOOGMARTENS
Pascal MEYERS

SUPLÉANTS FRANCOPHONES

Guy HUART
Viviane MARQUET
Jean-Marie COURTOY
Claude LESAGE
Denise RESPELIER
Jean-Marie CONTER

SUPLÉANT NÉERLANDOPHONE

Bart RUYTERS

LE BUREAU

PRÉSIDENT

Marcel-Jean PAQUET

VICE-PRÉSIDENT

José PATTYN

TRÉSORIÈRE

Véronique GODDEERIS

LA CHAMBRE EXECUTIVE FRANCOPHONE

PRÉSIDENT

Frédéric LAPOTRE

MEMBRES SUPPLÉANTS

Jean-François DINON
Christian TIMMERMANS
Christian DELROISSE

PRÉSIDENT SUPPLÉANT

Jean-Luc BRANDENBERG

MEMBRES EFFECTIFS

Françoise PHILIPPE
PoI REMACLE
Jacqueline ROGMANS
Michelle LEBEAU
Mireille VOGLET
René HARTMANN

ASSESSEUR JURIDIQUE

Jean-Paul TASSET

ASSESSEUR JURIDIQUE SUPPLÉANT

Luc HERVE

LA CHAMBRE D'APPEL FRANCOPHONE

PRÉSIDENT

Louise-Marie HENRION

MEMBRES SUPPLÉANTS

Anne-Marie DEQUESNE
Luc VANDENHOECK
Véronique POUILLARD
Anne-Marie LOOR
Paul HAMBLLENNE
Yves CEREGHETTI

VICE-PRÉSIDENT

Jean-Luc NAVARRE

MEMBRES EFFECTIFS

Henri COUSIN
Carina CASANO

LA COMMISSION DU STAGE FRANCOPHONE

MEMBRES EFFECTIFS

Marcel-Jean PAQUET,
président de l'IPCF
Maria PLOUMEN,
comptable-fiscaliste agréée
Fabienne COUSIN,
comptable-fiscaliste agréée
Jean-Marie COURTOY,
comptable-fiscaliste agréé
Dominique TORDEURS,
comptable-fiscaliste agréée
Béatrice BOUCHAT,
comptable-fiscaliste agréée
Christian MEERT,
ancien directeur juridique
chez Partena
Pierre FRANCOIS,
professeur de droit
des sociétés
Georges HONORE,
expert-comptable – conseil
fiscal
Michel CEULEMANS,
inspecteur de la TVA

MEMBRES SUPPLÉANTS

Chantal JADOT,
comptable-fiscaliste agréée
Denise RESPELIER,
comptable-fiscaliste agréée
Eric VANROSSOMME,
comptable-fiscaliste agréé
Viviane MARQUET,
comptable-fiscaliste agréée
Adrien ABSIL, avocat

Composition des Chambres et de la Commission du stage néerlandophones disponible sur www.bibf.be

REALISATIONS AU PLAN LEGISLATIF

ARRÊTÉ ROYAL DU 15 FÉVRIER 2005 : AGRÉATION DES SOCIÉTÉS

Outre le tableau des personnes physiques titulaires de la profession et la liste des stagiaires, l'IPCF tient désormais un tableau pour les personnes morales. Cette nouvelle disposition fait suite à la publication au Moniteur belge du 16/03/2005 de l'arrêté royal du 15/02/2005 relatif à l'exercice de la profession de comptable agréé et de comptable-fiscaliste agréé dans le cadre d'une personne morale. Cet arrêté royal stipule que tout comptable (-fiscaliste) agréé exerçant dans le cadre d'une personne morale déjà existante est dans l'obligation de faire agréer cette dernière avant le 26/09/2006.

LOI DU 13 AVRIL 2005 : ACCÈS À LA FONCTION DE JUGE CONSULAIRE

Les comptables (-fiscalistes) agréés sont officiellement admis comme juge

consulaire. Le Moniteur belge a publié le 04/05/05 la Loi du 13 avril 2005 modifiant entre autres l'article 205 du Code judiciaire. Cet amendement précise expressément que les comptables (-fiscalistes) agréés peuvent dorénavant remplir la charge de juge consulaire.

« Les comptables (-fiscalistes) admis comme juges consulaires »,
L'Echo, 11/05/05

ARRÊTÉ ROYAL DU 10 AOÛT 2005 : MODIFICATIONS RELATIVES À L'EXAMEN PRATIQUE D'APTITUDE

Le programme, les conditions et la composition du jury relatifs à l'examen pratique d'aptitude sont réglementés par l'arrêté royal du 20 janvier 2003. Cet arrêté royal a été modifié par la publication au Moniteur belge du 26 août 2005 d'un nouvel arrêté royal pris le 10 août 2005.

Parmi les nouveautés, il convient de noter que les critères de réussite à l'épreuve écrite ont été renforcés et que les épreuves orale et écrite sont considérées individuellement.

LOI DU 23 DÉCEMBRE 2005 : NOUVELLES SANCTIONS PÉNALES EN MATIÈRE D'EXERCICE ILLÉGAL DE LA PROFESSION

La Loi-programme du 23 décembre 2005 modifie l'article 58 de la Loi du 22 avril 1999 et prévoit, en cas d'exercice illégal de la profession de comptable (-fiscaliste) agréé que, à côté des peines d'emprisonnement et des amendes, la fermeture des locaux et la publication du jugement peuvent être prononcées.

IMPLICATION DANS LES DOSSIERS DE FOND

Tout au long de l'année, l'IPCF a pris part à un nombre important de groupes de réflexion et de pourparlers touchant à la profession.

Un des dossiers importants de l'année fut notamment l'implication de l'IPCF dans la lutte contre la fraude fiscale et la modernisation des finances. Cet engagement s'est concrétisé le 15 juillet 2005 par la signature d'un protocole de concertation entre, d'une part, l'administration fiscale et, d'autre

part, l'IPCF et l'IEC. Depuis cette date, l'IPCF participe activement aux réunions de l'organe de concertation créé en la matière par le Secrétaire d'Etat Hervé Jamar. Parmi les thématiques abordées, figurent notamment les « déclarations électroniques » et les « dates butoirs ».

En 2005, l'IPCF s'est également montré très présent dans les groupes de travail concernant les normes IAS/IFRS, les PME, la simplification

des formalités en matière de TVA, la transmission des entreprises, le plan financier ou encore XBRL. Cette liste serait incomplète sans mention des travaux liés au rapprochement IPCF-IEC. Ce projet, qui prévoit la réunion des professions comptables et fiscales au sein d'un même institut, fait l'objet d'un suivi rigoureux de la part de l'Institut.



DIALOGUE AVEC L'ENSEIGNEMENT

« Depuis quelques mois, l'Institut a multiplié les rencontres avec les écoles, notamment à l'occasion des tables rondes 'Dialogue avec l'Enseignement',
Union & Actions, 27/05/05

L'enseignement joue un rôle majeur dans la formation des futurs comptables (-fiscalistes) agréés. Au cours de l'année 2005, l'IPCF

a multiplié les rencontres avec les directeurs d'établissement et les professeurs, notamment dans le cadre des tables rondes « Dialogue avec l'enseignement » et des réunions de l'organe de concertation « IPCF-enseignement ».

Durant ces rencontres, une attention particulière a été accordée aux programmes de cours proposés par

les écoles, aux conditions d'accès à l'agrégation IPCF et à l'importance de la pratique par rapport à la théorie.

Parallèlement au programme « Dialogue avec l'enseignement », l'IPCF a poursuivi l'organisation de séances d'information dans les écoles. En 2005, une vingtaine de présentations de ce type ont été organisées.

PARTICIPATION AUX EVENEMENTS ET SALONS

• SALON DES ENTREPRENEURS

Date : 23 et 24 mars 2005

Lieu : Tour & Taxis (Bruxelles)

Séminaires IPCF :

- « Création d'une entreprise » par M.-J. Paquet, président de l'IPCF,

et José Pattyn, vice-président de l'IPCF

- « Impôt des sociétés » par R. Rosoux, expert-conseiller au Cabinet du Ministre des Finances

- « Droit pénal et droit des affaires » par E. Vanrossomme, comptable-fiscaliste agréé



• SALON « STARTER'S DAY »

Date : 22 avril 2005 - Lieu : Liège, Namur et Mons

• JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LE THÈME
"FISC ET PROFESSIONNELS
DU CHIFFRE: PERSPECTIVES
D'UN DIALOGUE COMMUN" EN
COLLABORATION AVEC LE SECRÉTAIRE
D'ÉTAT HERVÉ JAMAR, L'IEC ET
L'IRE

Date : 17 mai 2005

Lieu : Auditorium 2000 (Bruxelles)

Intervention de l'IPCF: « Lutte contre la fraude fiscale : une approche pragmatique » par M.-J. PAQUET, président de l'IPCF



• SÉANCE ACADÉMIQUE DE L'IPCF

Date : 16 septembre 2005

Lieu : Auditorium 500 (Bruxelles)

Programme :

- remise des diplômes à 130 nouveaux comptables (-fiscalistes) agréés
- attribution des prix IPCF récompensant la recherche scientifique dans les domaines de la comptabilité et de la fiscalité (les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème})

prix ont respectivement été attribués à K. Bronselaer, F. Romont et S. Bruno)

- séminaire « Détection des mécanismes de fraude et de blanchiment » par J. Denolf, M. Janssoone, M. Holsteyn et M. De Backer de la police fédérale

« 130 membres de l'IPCF nouvellement promus recevront cette année leur

diplôme de comptable (-fiscaliste) agréé. »

La Libre Belgique, 17/09/05



• MATINÉE D'ÉTUDE SUR "LE NOUVEAU CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FISCAL DE LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE" EN COLLABORATION AVEC LA MINISTRE SABINE LARUELLE, L'IEC ET L'IRE

Date : 21 septembre 2005

Lieu : Auditorium Diamant (Bruxelles)

Intervention de l'IPCF : « Cas pratique », par E. Lesage, comptable-fiscaliste agréé

« Faciliter la transmission d'entreprise : les priorités des comptables »,
Union & Actions, 30/09/05



• SALON « FINANCIAL BUSINESS DAYS »

Date : 28/29 septembre 2005

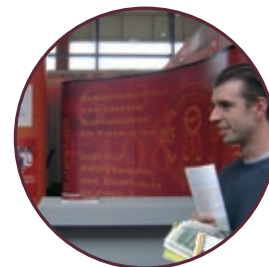
Lieu : Flanders Expo (Gand)

Séminaires de l'IPCF:

- "Wat na het onderwijs?", par J. Pattyn, vice-président de l'IPCF, P. Deleu, comptable-fiscaliste agréé, V. Sleeuwagen, comptable-fiscaliste

agréée, et F. Haemers, juriste à l'IPCF

- "Overdracht van een handelszaak/overdracht van de aandelen", par L. Stolle et L. Uyttenhove, avocats chez Meritius
- "Clausules in vennootschapsstatuten", par L. Stolle, avocat chez Meritius et membre de la commission du stage néerlandophone



• SALON DE LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Date : 30 novembre 2005

Lieu : Tournai



BULLETIN D'INFORMATION PACIOLI

Créé en 1997, le bulletin d'information Pacioli est un des axes majeurs de la communication de l'IPCF vers ses 6400 membres et stagiaires ainsi que vers les grands acteurs du monde politique et économique. Ce bimensuel regroupe des articles de fond relatifs

aux techniques comptables, fiscales et sociales, au droit des sociétés, au droit comptable et à la réglementation de la profession. En 2005, 22 « Pacioli » ont été publiés.



PUBLICATIONS IPCF

En complément du Pacioli, l'IPCF publie chaque année une série d'ouvrages portant sur la profession. Comme le veut la tradition, ces publications sont envoyées gratuitement aux comptables (-fiscalistes) agréés et aux comptables (-fiscalistes) stagiaires. En 2005, cinq ouvrages ont été édités par l'IPCF.

- MANUEL DE COMPTABILITÉ PRATIQUE (JANVIER 2005)

Ce manuel propose une étude approfondie des principes comptables ainsi qu'une analyse des plus récentes dispositions en matière de droit comptable.

« Co-écrit par l'IRE, l'IEC et l'IPCF, l'édition 2005 du « Code des Sociétés » propose un point de la situation du droit applicable aux sociétés, mais aussi aux associations »,
PME KMO, 01/05/05

- CODE DES SOCIÉTÉS (AVRIL 2005)

Publication conjointe de l'IPCF, de l'IEC et de l'IRE, le Code des Sociétés 2005 est une compilation de la législation liée au droit des sociétés et au droit des associations. L'ouvrage reprend également toutes les modifications récentes.

- GUIDE IMPÔTS & PLACEMENTS (JUIN 2005)

Publié chaque année par l'IPCF, le "Guide impôts et placements" donne un aperçu des nouveautés mais aussi des matières restées inchangées dans le domaine de l'impôt des personnes physiques.

- LE FISC EN POCHE (JUIN 2005)

Proposé parallèlement au "Guide impôts et placements", le Fisc en Poche résume les données fiscales et sociales importantes.

- LE PLAN COMPTABLE (NOV. 2005)

Publié en format de poche, le Plan Comptable constitue un instrument de travail particulièrement pratique et convivial pour le professionnel.



www.ipcf.be

Au cours de l'année 2005, le site internet www.ipcf.be a continué à évoluer. Destiné aux professionnels du chiffre et au grand public, celui-ci constitue une source d'informations importante sur les activités de l'IPCF et sur la profession.

La partie extranet du site, exclusivement réservée aux membres et stagiaires, s'est également fortement

enrichie, avec notamment la mise en place de deux nouvelles applications : le rapport de stage électronique et la consultation en ligne des comptes annuels déposés à la BNB.

Outre ces nouvelles fonctionnalités, l'extranet permet aux comptables (-fiscalistes) agréés et aux comptables (-fiscalistes) stagiaires de télécharger des documents et syllabi, d'enregistrer

leurs heures de formation permanente ou encore de modifier leur adresse e-mail.

« L'IPCF a récemment mis en service un rapport de stage électronique basé web à l'attention de ses 750 stagiaires »,

Business ICT, 20/12/05

RELATIONS PRESSE

Depuis 2005, les actions de communication de l'IPCF passent également par les relations avec la presse. Tout au long de l'année, les médias ont été informés de l'actualité de la profession par voie de communiqués de presse. L'envoi de

ces informations a entraîné la diffusion de nombreux articles et reportages dans les médias.

Les communiqués de presse diffusés par l'IPCF sont disponibles sur www.ipcf.be.



INSCRIPTIONS AU TABLEAU

Pour tout comptable (-fiscaliste) stagiaire, l'inscription au tableau des titulaires de la profession constitue un aboutissement important. Fruit de la persévérance du stagiaire, le titre de comptable (-fiscaliste) agréé s'obtient au terme d'un stage de minimum 12 mois et moyennant la réussite de l'examen pratique d'aptitude.

En 2005, 109 personnes ont obtenu leur inscription au tableau. 57 d'entre eux appartiennent au rôle linguistique francophone et 52 au rôle linguistique néerlandophone. Parmi ces nouveaux membres, figurent 34 femmes et 75 hommes.



Valérie	ADAM
Régis	BASIEUX
Michaël	BAUENS
Laurent	BAUTHIER
Pierre	BERKENS
Quentin	BERRYER
Livia	BORREMANS
Ronen	BRAMLI
Ronald	BUCKINX
Gianni	BUSNELLO
Yves	CAJOT
Jean-Christophe	CARDON de LICHTBUER
Vanessa	CASAER
Dieter	CEULEMANS
Redouan	CHEIKH
Eric	COOLEN
Micheline	COOMANS
Wim	COPPENS
Marc	CRENIER
Jean-Michel	DALLE
Nadja	DE BUYSER
Marc	DE DONDER
Patricia	DE GROOT

Pedro	DE LA CERDA GILMAR
Joris	DE SAEDELEER
Suzy	DECOENE
Jacques	DELINCE
Stijn	DEMESMAEKER
Bernard	DENYS
Antoinette	DESERRANNO
Nancy	DEVILLET
Amir	DIBADJ
Rita	DIELEN
Johan	EECKMAN
Stephan	ELSEN
Gert	ENGELEN
Vincent	FOULON
Philippe	FRANCOIS
Fuat	GEZICI
Nourdine	GOFFIN
Alain	GOOSSENS
Cristelle	GROTENCLAES
Benoît	HABRAN
Fabrice	HARVENGT
Eric	HEINEN
Wim	HERMANS

Géraldine	HORGNIES	Frédéric	STIENS
Joost	JOLY	Sandra	STOCKMAN
Xavier	LATOIR	Katy	STYFHALS
Jean-Michel	LEBAS	Isabelle	TIJTGAT
Déborah	LEPAGE	Xavier	TONNELLE
Mark	LEPPENS	Thanh	TRAN-DUY
Stéphane	LONGREE	Toni	TURI
Emmanuel	MALMENDIER	Vincent	TYOU
Yves	MARTELLEUR	Ingrid	VAN BEGIN
Wim	MARTENS	Vanessa	VAN DEN BERGH
Larbi	MEDHOUN	Kirsten	VAN DEN TROOST
Peter	MEERPOEL	Marc	VAN DER PERRE
Bernadette	MELSENS	Sven	VAN GEFFEN
Maurizio	MENTO	Frank	VAN GESTEL
Yvon	MEURICE	Els	VAN HERREWEGHE
Rita	MICHIELSEN	Sandra	VAN HERZELE
Cindy	MOENS	Hilde	VAN HEUVERSWIJN
Laurent	MOREAU	Christophe	VAN HEYSTE
Hyppolite	MUKALAY KAMA	Chris	VANDECASTEELE
Philipp	MÜNSTER	Tania	VANDEN BRANDE
Albert	NAVAUX	Christophe	VANDEMBERG
Sandrine	NOEL	Jan	VANDERVEREN
Vincent	OLIMAR	Michel	VANVAREMBERG
Koen	PADIS	Anthony	VERHAMME
Nancy	PEETERS	Geert	VERKINDEREN
Mariano	PEREZ MENDEZ	Petrus	VERMEEREN
Olivier	PIRET	Christel	VERRYDT
Anne	PIROTTE	Frédéric	VIANE
Stéphanie	RENERTE	Annie	VISKENS
Christophe	ROLY	Robbie	VYVEY
Daniel	ROSU	Philippe	WALHAIN
Petra	RUBBENS		



HONORARIAT

En 2005, 3 anciens membres de l'IPCF ont reçu le titre de « Comptable (-fiscaliste) honoraire ». Les conditions d'admission à l'honorariat peuvent se résumer comme suit : ne pas avoir subi de sanction disciplinaire, avoir

été inscrit au moins 10 ans au tableau, avoir respecté toutes ses obligations à l'égard de l'Institut et avoir fait preuve de qualités sociale, morale et professionnelle dans l'exercice de la profession.

Les trois personnes ayant obtenu le titre en 2005 sont :

Joseph Bertrand †
Henri Delsupexhe
Ludo Van den Bossche

LA PROFESSION EN CHIFFRES

Au 31 décembre 2005, l'IPCF comptait 5664 comptables (-fiscalistes) agréés et 765 comptables (-fiscalistes) stagiaires.

RÔLE LINGUISTIQUE

	FRANCOPHONES	NÉERLANDOPHONES	GERMANOPHONES
Comptables (-fiscalistes) agréés	2520 (44,49%)	3103 (54,79 %)	41 (0,72%)
Comptables (-fiscalistes) stagiaires	445 (58,17%)	316 (41,31%)	4 (0,52%)

REPRÉSENTATION MASCULINE ET FÉMININE

	FEMMES	HOMMES
Comptables (-fiscalistes) agréés	1398 (24,68%)	4266 (75,32%)
Comptables (-fiscalistes) stagiaires	292 (38,17%)	473 (61,83%)

EXERCICE DE LA PROFESSION À TITRE PRINCIPAL OU ACCESSOIRE

	PRINCIPAL	ACCESSOIRE
Comptables (-fiscalistes) agréés	68,07 %	31,93%
Comptables (-fiscalistes) stagiaires	60,92%	39,08%

EXERCICE DE LA PROFESSION SOUS FORME DE SOCIÉTÉ

	SOUS FORME DE SOCIÉTÉ	SOUS FORME DE PERSONNE PHYSIQUE
Comptables (-fiscalistes) agréés	59,55%	40,45%
Comptables (-fiscalistes) stagiaires	28,50%	71,50%

TRAVAUX DES ORGANES DE L'IPCF

CHAMBRE EXECUTIVE FRANCOPHONE

183 demandes d'inscription sur la liste des stagiaires
67 demandes d'inscription au tableau des personnes physiques
130 démissions du tableau des personnes physiques
93 demandes d'inscription au tableau des personnes morales
Traitement de 60 dossiers disciplinaires.

CHAMBRE D'APPEL FRANCOPHONE

11 demandes d'inscription au tableau des personnes physiques
1 demande de réhabilitation
Traitement de 8 dossiers disciplinaires.

COMMISSION DU STAGE FRANCOPHONE

Epreuve écrite du 30 avril 05 :
100 participants
Epreuve écrite 19 novembre 05 :
94 participants
6 épreuves orales de 2005 :
82 participants.

CHAMBRE EXECUTIVE NÉERLANDOPHONE

128 demandes d'inscription sur la liste des stagiaires
63 demandes d'inscription au tableau des personnes physiques
127 démissions du tableau des personnes physiques
136 demandes d'inscription au tableau des personnes morales
Traitement de 69 dossiers disciplinaires.

CHAMBRE D'APPEL NÉERLANDOPHONE

5 demandes d'inscription sur la liste des stagiaires
5 demandes d'inscription ou de réinscription au tableau des personnes physiques
2 demandes de démission du tableau des personnes physiques
1 demande d'inscription au tableau des personnes morales
Traitement de 14 dossiers disciplinaires.

COMMISSION DU STAGE NÉERLANDOPHONE

Epreuve écrite 30 avril 05 :
84 participants
Epreuve écrite 19 novembre 05 :
86 participants
7 épreuves orales en 2005 :
109 participants.

CHAMBRES EXECUTIVES RÉUNIES

3 demandes d'inscription au tableau des personnes physiques
4 démissions du tableau des personnes physiques.

CONSEIL NATIONAL EN MATIERE D'EXERCICE ILLÉGAL

Traitement de 94 dossiers.



COMPTES ANNUELS 2005 DE L'IPCF

Le 16 février 2006, nos commissaires dûment nommés par A.M. et notre réviseur d'entreprises ont remis leur rapport relatif à l'exercice de 2005 et ce, conformément à la mission de

vérification des comptes annuels qui leur a été dévolue. Ces comptes, approuvés par notre Conseil National le 24 mars 2006, furent également soumis pour accord au Ministre, qui

assure la tutelle légale de l'Institut.

Nous vous présentons les comptes annuels 2005 de l'IPCF.

Véronique Goddeeris, Trésorière

BILAN

	CODES AU 31/12/2005	
ACTIF		
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	<u>1 722,70</u>
III. Immobilisations corporelles	22/27	0,00
A. Terrains et constructions	22	1 703 192,47
Amortissements		-1 703 192,47
C. Mobilier et matériel roulant	24	489 013,35
Amortissements		-489 013,35
IV. Immobilisations financières		1 722,70
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	<u>1 692 802,07</u>
VII. Créances à un an ou plus	40/41	107 915,99
A. Créances commerciales	40	107 915,99
B. Autres créances	41	0,00
VIII. Placements trésorerie	50/53	1 317 514,66
IX. Valeurs disponibles	54/58	231 272,79
X. Comptes de régularisation	490/1	36 098,63
	20/58	<u>1 694 524,77</u>
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES	10/16	<u>1 134 022,91</u>
V. Bénéfice reporté	140	884 022,91
VII. Provisions et impôts différés	16	250 000,00
A. Provisions pour risques et charges	160/5	250 000,00
B. Impôts différés	168	0,00
DETTES	17/49	<u>560 501,86</u>
IX. Dettes à un an ou plus	42/48	543 207,36
B. Dettes commerciales	44	69 283,49
C. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	156 148,38
E. Autres dettes	48	317 775,49
X. Comptes de régularisation	492/3	17 294,50
	10/49	<u>1 694 524,77</u>

COMPTES DE RESULTATS

	CODES	AU 31/12/2005
I. Produits	70/77	2 298 414,62
Membres effectifs	70	2 225 144,04
Récupérations	74	39 605,95
Produits financiers divers	75	26 184,63
Produits exceptionnels	76	7 480,00
II. Charges	60/67	2 289 176,89
Achats publications	60	457 001,60
Services et biens divers	61	826 232,68
Rémunérations	62	841 684,18
Amortissements	63	34 923,57
Provisions	635	125 000,00
Autres charges	64	0,00
Charges financières	65	409,39
Précompte mobilier	67	3 925,47
III. Résultats à reporter		884 022,91
Résultats antérieurs	69/79	874 785,18
Résultat de l'exercice	69/79	9 237,73

Comptes annuels approuvés par le Conseil National en date du 24/03/2006





VOS CONTACTS AU SEIN DE L'IPCF

IPCF

Avenue Legrand 45, 1050 Bruxelles

Tél. : 02/626.03.80 - Fax : 02/626.03.90 - E-mail : info@ipcf.be - URL : www.ipcf.be

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Bureau

Marcel-Jean Paquet

José Pattyn

Véronique Goddeeris

Président, m.j.paquet@ipcf.be

Vice-Président, joseph.pattyn@bibf.be

Trésorière, veronique.goddeeris@ipcf.be

Direction générale

Geert Lenaerts

Stella Heylbroeck

Directeur général, geert.lenaerts@bibf.be

Secrétariat de la direction, stella.heybroeck@ipcf.be

Services généraux

Francisco Galhofas Festas

Gaëtan Hanot

Stella Heylbroeck

Philippe Huysmans

Stéphanie Liévin

Josiane Martin

Nathalie Pauwels

Renaat Soenens

Responsable des travaux d'entretien et de rénovation,

Coordination des publications et des groupes de travail, gaetan.hanot@ipcf.be

Coordination des séminaires IPCF, stella.heybroeck@ipcf.be

Informatique, philippe.huysmans@ipcf.be

Coordination des actions de communication, stephanie.lievin@ipcf.be

Accueil, secrétariat et suivi des demandes de publications, josiane.martin@ipcf.be

Comptabilité, nathalie.pauwels@ipcf.be

Webmaster, renaat.soenens@bibf.be

Service du stage

Sandra De Ridder

Delphine Henry

Traitement des dossiers de stage néerlandophones, sandra.deridder@bibf.be

Traitement des dossiers de stage francophones et germanophones, delphine.henry@ipcf.be

Service juridique

Dossiers disciplinaires et juridiques

Frank Haemers

Véronique Sirjacobs

Chambres exécutives

Sven Andersen

Annelies Van Gronsveld

Chambres d'appel

Alexis Grosjean

Frank Haemers

Poursuite des illégaux

Alexis Grosjean

Renaat Soenens

Traitement des dossiers néerlandophones, frank.haemers@bibf.be

Traitement des dossiers francophones et germanophones, veronique.sirjacobs@ipcf.be

Secrétaire de la Chambre exécutive francophone, sven.andersen@ipcf.be

Secrétaire de la Chambre exécutive néerlandophone, annelies.vangronsveld@bibf.be

Secrétaire de la Chambre d'appel francophone, alexis.grosjean@ipcf.be

Secrétaire de la Chambre d'appel néerlandophone, frank.haemers@bibf.be

Traitement des dossiers francophones et germanophones, alexis.grosjean@ipcf.be

Traitement des dossiers néerlandophones, renaat.soenens@bibf.be